

REUNION 26

Compte-rendu réunion Mains Libres (18/12/06)

Compte-rendu : Marie-Ange Schiltz

Présents : Bernard B., Bernard D., Daniel, Elisabeth, Françoise, Frédérique, Gwen, Jean-Claude, Patrick R., Patrick G., Marie-Ange, Marie-Paule, Marie-Thérèse, Rédouane, Richard

Excusés : Anne H., Hugues.

Elisabeth : Toujours pas de nouvelles du local. Le maire du 1^{er} craint une stratégie de pourrissement afin que le projet tombe à l'eau. Elle regrette la tension qui a marqué la réunion précédente : c'est difficile pour tout le monde, on attend la décision, si l'on veut tenir le coup il faut rester solidaires car on n'est pas au bout des difficultés. Ce soir, on parle du règlement intérieur et du recrutement des usagers.

Bernard D. : On revient sur la cotisation, il faut régler cette question

Richard : Il faut espacer les réunions, c'est trop lourd, il faut les refaire tous les 15 jours.

Daniel : Hugues a mis au point une procédure pour gérer les plannings de présence des volontaires avec une méthode simple à partir des questionnaires mais on reporte ce point à la réunion suivante.

La disponibilité du local

Patrick G. : Côté d'autres SDF qu'il a informés du projet, la question est « QUAND ouvre la bagagerie ? ».

Frédérique : si on a une réponse demain pour le local on n'est pas prêts (formation, simulation de ce qui peut arriver,...)

Patrick R. : Si demain c'est là, la dynamique fera la différence

Daniel : même si on a le local, on n'ouvrira pas du jour au lendemain

Bernard B. : on peut avoir à rendre service à 3 ou 4 qui en auraient besoin

Elisabeth : Pas de gestion dans l'urgence. Parmi les SDF qui ont mis en place le projets, certains on trouvé des solutions définitives ou temporaires (exemple, les tentes)

Richard et Bernard B. : On peut quand même en avoir besoin. On se fait voler.

Patrick G. : La sécurité du local est bonne (porte de devant et de secours bien sécurisées).

Rédouane et Patrick G : Mme Stambouli leur a promis de les revoir avant Noël. Peut-être pour les informer de la décision mais on n'aura pas les clefs tout de suite ?

L'adhésion

Elisabeth : Tous les usagers seraient adhérents de l'association mais maintenant ça peut être pris comme une contrainte. Que veut dire être adhérent ? Risque d'adhésion formelle pour avoir le droit d'usage. Rappelle que si l'on veut être en mesure de donner un reçu fiscal aux donateurs, comme pour un service public, il ne faut aucune restriction quant au recrutement des utilisateurs. Le problème si l'adhésion n'est pas obligatoire, est qu'on va se retrouver dans la situation habituelle des services sociaux où les usagers n'ont pas le droit à la parole. Chaque usager pourrait être adhérent par sa seule signature.

Bernard D. : M.L. offre à ses adhérents SDF le service de la bagagerie. Est-ce qu'on reste sur le texte des statuts que l'on a voté en assemblée générale ? Si on abandonne toute idée d'adhésion, on va se retrouver une association comme une autre avec des usagers qui seront passifs. Je ne suis alors pas sûr de vouloir rester dans le projet.

Patrick R. : Si on veut être une association active, tant pis pour la fiscalité qui est un problème externe à l'association.

Bernard B. : Pas d'accord, pour l'instant on a de grosses sociétés qui financent, après on aura peut-être besoin de compter sur des donateurs individuels qui voudraient profiter de la défiscalisation.

Elisabeth : Très sensible à l'adhésion et à la participation des usagers : ce n'est pas un détail, c'est le cœur du projet.

Frédérique : Le manque de reçu fiscal risque de décrédibiliser le but d'aide de l'association.

Jean-Claude : Il faut penser à se libérer rapidement de la tutelle des mairies.

Marie-Thérèse : Insiste sur l'importance du reçu fiscal pour les petits donateurs.

Vote de la proposition d'une adhésion automatique

Richard : que veut dire automatique ?

Elisabeth : toute personne « usager » est adhérente sans cotisation.

Pour : Jean-Claude, Marie-Thérèse, Marie-Paule, Daniel, Marie-Ange, Richard, Patrick G, Frédérique, Bernard B., Patrick R. Elisabeth

Contre : Bernard B. et regrette la décision

Accord final : Si on trouve une meilleure solution, on révisera le règlement intérieur afin d'être à même de fournir un reçu fiscal.

Bernard D. : D'ici un an, on aura les 50 casiers remplis. On peut aussi changer les statuts. Il ajoute une question sur les personnes avec chiens.

Daniel : Se réfère au règlement des Captifs : pour les gros chiens, obligation d'une muselière. Mais on n'applique le règlement que lorsqu'il y a un problème, ce qui n'est jamais arrivé. Tous les SDF ont des muselières pour leurs chiens.

Recrutement des usagers

Elisabeth rappelle les décisions prises :

- Le recrutement n'est pas tourné vers une réinsertion, pas de pression morale.
- Obligation de recruter des gens qui adhèrent aux buts de l'association
- Recrutement par les associations et les membres de M.L. et nos partenaires institutionnels (mairies, commissariats, ...)
- Tout recrutement doit être approuvé par le conseil d'administration
- Chaque proposition sera soumise à l'ensemble des membres du CA, une non réponse vaudra accord. On travaillera par mail pour donner une réponse dans les 8 jours.

Bernard D. : rappelle qu'il est prévu de rencontrer la personne et d'avoir une discussion avec elle. Il faut aussi recruter des gens plus fragiles mais après avoir recruté d'abord des gens plus solides afin d'asseoir les débuts de l'association.

Gwen : prendre des alcooliques, des drogués, ...

Richard : Ils ont déjà le 110.

Bernard B. rappelle qu'il faut qu'ils adhèrent au règlement.

Elisabeth : Il est très important de recruter des gens à proximité susceptibles de faire un usage quotidien de la bagagerie. Puis pose le problème plus théorique de la mixité. Comment respecter les rapports hommes / femmes, français /étrangers, vieux / jeunes ? Doit-on prévoir un questionnaire à cet effet ? Doit-on prévoir des quotas ?

Daniel et Bernard B. sont contre l'idée d'un questionnaire.

Patrick R. : Si on établit des critères de sélection, il faut se reposer la question de la restriction au niveau du recrutement. S'il y a de la place, on prend dans l'ordre d'arrivée, quant il y en a moins, il est favorable au tirage au sort.

Bernard B. : Totalement contre une sélection. On prend ceux qui en ont besoin. Il faut voir s'ils ont d'autres possibilités, exemple petit logement qu'ils voudraient libérer de certaines de leurs affaires ? Etre dans la rue, dans le quartier, semblent de bons critères.

Jean-Claude : Pas d'accord, il y a déjà une sélection par le recrutement par les associations partenaires.

Marie-Thérèse : Les critères on les verra au fur et à mesure. Faire l'annonce de Noël aux Halles le 24 au soir à la bourse de commerce.

Richard : Pour les femmes, les étrangers pourquoi et sur quelle base limiter à 5, 10,...

Marie-Paule : Quand on aura le local ça va se savoir et les gens viendront au fur et à mesure.

Daniel : Les systèmes d'allocation des prêts sont illégaux sur des critères de genre, d'origine géographique,... Comment établir des quotas sérieux ? Il faut être subjectif et marcher avec notre bon sens et notre cœur.

Rédouane : Aucune association n'a de critère. On connaît tous les gars du centre. Ils viendront deux fois par jour pour voir leurs effets ; si on les oblige, ils vont faire semblant.

Patrick G. : propose la priorité aux handicapés qui en ont besoin et sont dans la rue.

Frédérique : La question de l'état physique est aussi à prendre en compte. Il faut établir des critères de besoin, avoir une grille d'entretien de recrutement et de critère de facilité d'usage.

Bernard D. : Le seul critère c'est la proximité, ils sont déjà sélectionnés par les associations. Il faut prévoir une question dans le guide d'entretien : « Etes-vous prêt à participer aux travaux de l'association ? ». Qu'est-ce qu'on fait avec un couple ?

Patrick R. : le CA décide. Pour les couples, pas de problèmes, ce sont deux individus et s'ils demandent deux casiers, on examine leur demande sans a priori.

Bernard D. : *Elisabeth* résume la notion de « besoin » : être dans la rue, handicap, proximité (dans un rayon d'environ 500 m autour du Forum).

Position du groupe : refus de classement, acceptation du règlement.

Françoise : Que faire vis-à-vis des personnes qui disent vouloir utiliser la bagagerie une fois par semaine ou celle qui ne sont pas prêtes à donner leur accord tout de suite ?

Elisabeth : Pour les gens qui attendent de voir comment ça marche, si on procède à un remplissage progressif, ils auront le temps de se décider.

L'entretien, si possible mené par deux membres du CA (ADF et SDF) devrait alimenter nos statistiques mais il sera difficile de refuser quelqu'un. Aussi je propose la procédure suivante:

- 1) les personnes sont d'abord identifiées par les associations partenaires, les membres de M.L. (mais sans en parler aux personnes concernées)
- 2) On en parle au CA.
- 3) on demande à la personne si elle est intéressée
- 4) entretien avec la personne déjà sélectionnée (afin d'éviter de se trouver dans le cas de refuser au terme de l'entretien, ce qui pourrait générer de la violence)

Bernard B. : Que fait-on vis-à-vis des gens qui occupent déjà un casier dans une autre bagagerie ?

Daniel : Ca ne nous regarde pas, les bagageries ne rendent pas le même service. Les autres bagageries ne sont pas ouvertes tous les jours et rendent des services limités dans le temps. Les gens qui ont d'autres solutions (amis, employeurs, commerçants,...) sont aussi dans le besoin pour leurs affaires car ça peut être des situations gênantes et temporaires.

Question : Peut-on définir des critères d'exclusion : personne violence, réputée main leste, problèmes de comportement ? *Françoise* propose de demander à Charles Lavaud une pré liste, complétée ajoute *Daniel* par une autre établie par les membres de M.L.

Marie-Ange : Il faut démarrer de façon un peu solide en s'appuyant sur les membres de l'association et d'autres proposés par les associations partenaires.

Daniel : d'accord mais on élargit par la suite.